



## **Lettre ouverte au Président de l'APCMA**

*Monsieur le Président,*

*Notre organisation, à plusieurs reprises, a manifesté sa plus grande inquiétude en ce qui concerne les conséquences de la double réforme du réseau et réforme territoriale, notamment en matière de pérennité et d'efficience du service public des Chambres de Métiers qui se traduit par :*

- ✓ *Un éloignement physique et structurel entre les établissements et les artisans, rendant plus difficile la bonne exécution de leurs missions de service public.*
- ✓ *La création de structures surdimensionnées, avec un encadrement supérieur pléthorique et technocratique.*
- ✓ *Des missions historiques confiées aux CMA en constante diminution :*
  - *dématérialisation pour l'inscription au RM,*
  - *création de plateformes d'accueil multiservices,*
  - *maintien du statut d'auto entrepreneur et ses conséquences,*
  - *perte de maîtrise de l'organisation et l'animation des SPI par nos établissements,*
  - *regroupements et fusions des fonctions support...*

*Pour les salariés, la régionalisation du réseau a aussi provoqué la dénonciation de nombreux accords locaux entraînant de nombreuses préoccupations et débouchant sur une détérioration constante du climat social dans les CMA, avec son cortège de problèmes de santé, de mal-être et de risques psychosociaux.*

*Monsieur le Président, lors de votre investiture vous avez voulu être rassurant sur vos intentions et n'avez cessé de prôner votre volonté de dialogue en précisant qu'il était urgent de fluidifier les relations sociales dans notre réseau. Vous avez aussi pris acte des revendications exprimées par la CGT au travers des nombreuses lettres ouvertes qui ont été envoyées aux candidats pendant la campagne à la présidence de l'APCMA et notamment la **demande forte et légitime du déblocage de la valeur du point.***

*A ce sujet, lors de nos échanges, vous avez maintes fois exprimé votre attachement à l'amélioration de la rémunération des agents en évoquant notamment l'utilisation "de leviers" pour y parvenir. Voilà maintenant plus de cinq mois que vous avez pris la présidence de l'APCMA et aucune annonce d'augmentation tangible des salaires depuis.*

*Devons-nous vous rappeler Monsieur le Président que la valeur du point d'indice des CMA n'a subi aucune augmentation en 7 ans; devons-nous vous rappeler que le SMIC en 13 ans a connu une revalorisation de plus de 34% alors que **celle de la valeur du point n'a été que de 8.77%**. Les écarts entre les hauts salaires et les salaires de base se creusent et révèlent des inégalités criantes. Quant aux grilles indiciaires, celles-ci n'offrent depuis le*

*statut de 2009 aucune perspective d'avenir en matière de revalorisation salariale qui, conjointe au blocage du point, augmente sauf pour les catégories supérieures la paupérisation des agents des CMA. Devons-nous enfin vous rappeler que même l'indice de la fonction publique a progressé.*

*Vous avez déjà lors de nos rencontres, fait peser sur le gouvernement la seule responsabilité d'une éventuelle évolution de la valeur du point. Cela était l'argument inique de votre prédécesseur. Cet argument est très mal vécu par les agents du réseau qui le perçoivent à juste titre comme une déresponsabilisation des présidents, une manière de se défaire vers d'autres des prises de décisions, et une manière cavalière de leur refuser durablement une évolution de leur rémunération.*

*Par ailleurs, cet argument ne tient pas au regard de la gestion des établissements pour qui il est par exemple impossible de refuser de payer les augmentations de dépenses d'énergie au motif que l'état ne les finance pas. Les agents du réseau valent-ils moins que les dépenses d'électricité ?*

*Monsieur le Président, la situation des agents, victimes sacrifiées sur l'autel de l'austérité, ne cesse de se dégrader. Le bureau de l'APCMA a la possibilité, lors de la prochaine Assemblée Générale, d'inverser cette situation. **Le SNCA-CGT vous exhorte à changer de posture et vous demande de mettre un terme au gel de la valeur du point d'indice en accordant aux agents une augmentation significative.***

Patrick DOSSEUL  
Secrétaire Général

